

Réunion publique – SCOT AEC du Pays Lauragais

Echange sur le Projet d'Aménagement Stratégique

Castelnau-d'Oléron- 30 juin 2025



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



ORDRE DU JOUR

1. SCOT : définitions, rôles
2. Le Territoire
3. Les grands principes
4. Le modèle de développement
5. Les axes stratégiques
6. Calendrier et échanges

QUEL CADRE DE VIE POUR DEMAIN ? PRÉPARONS ENSEMBLE L'AVENIR DU LAURAGAIS

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS LAURAGAIS : LA RÉVISION EST EN COURS... NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS !

Les élus du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Lauragais ont engagé la seconde révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Document phare de l'aménagement du territoire, il s'impose aux documents d'urbanisme des communes et intercommunalités (PLUi), cartes communales).

HABITANTS DU LAURAGAIS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES... VOUS ÊTES CONCERNÉS

Le SCOT est en effet un document de planification qui va fixer les orientations de développement du territoire à l'horizon 2050, pour les 167 communes audoises, haut garonnaises et tarnaises qui composent le Pays Lauragais.

NOUVEAUTÉ : LE PROCHAIN SCOT AURA ÉGALEMENT UNE VALEUR DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET). L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST PLACÉE AU CENTRE DES RÉFLEXIONS AFIN DE GARANTIR UN TERRITOIRE HABITABLE SUR LE LONG TERME.

Les élus du PETR vous proposent de partager et enrichir ce travail de planification en allant à votre rencontre lors de réunions publiques.

Une première réunion publique mettant en relief les enjeux du territoire a eu lieu le 10 décembre dernier. Vous êtes aujourd'hui conviés à un second temps d'échange, ce coup-ci sur les orientations stratégiques envisagées. Cette réunion publique aura lieu le :



Un SCOT AEC co-construit

Les commissions :

- Urbanisme
- Transition environnementale

Les groupes de travail

Les membres du Bureau Syndical

Les services techniques

Le COnseil de DÉveloppement (CODEV)

Des bureaux d'études et partenaires



Délégués
communautaires



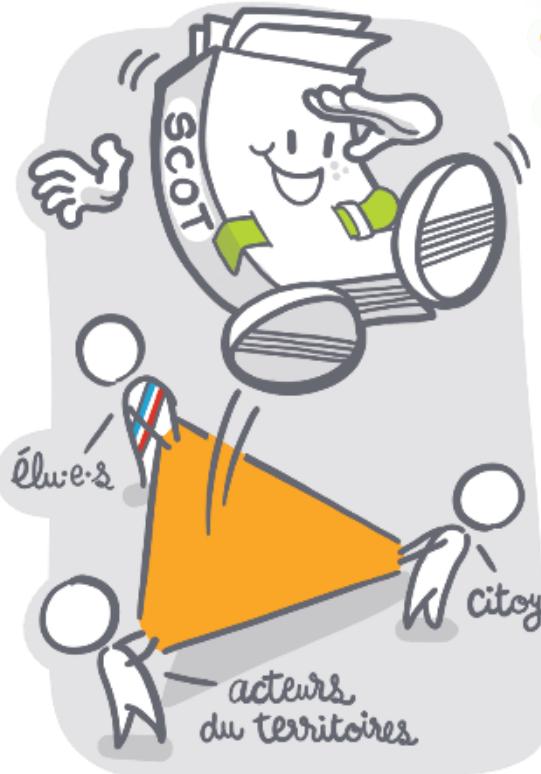
ORDRE DU JOUR

1. **SCOT : définitions, rôles**
2. **Le Territoire**
3. **Les grands principes**
4. **Le modèle de développement**
5. **Les axes stratégiques**
6. **Calendrier et échanges**



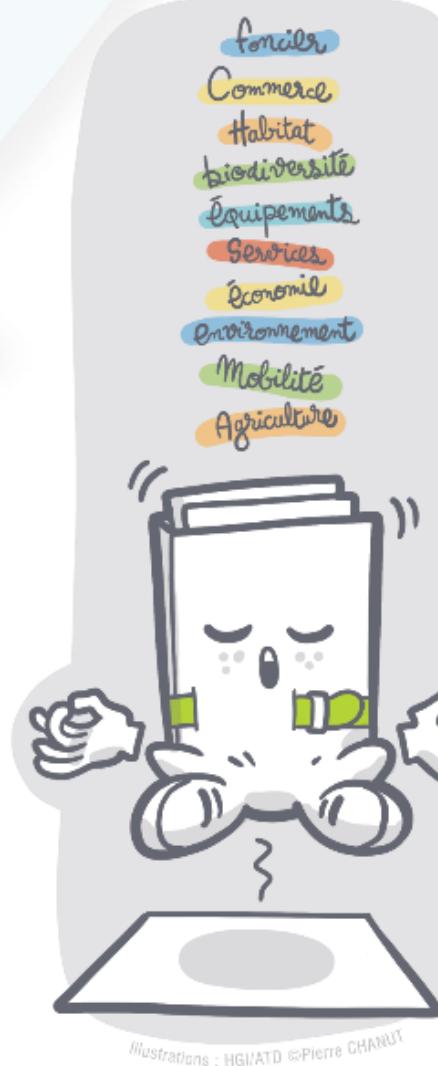
SCOT ? Schéma de Cohérence Territoriale...

un **PROjet de TERRITOIRE**



partagé pour les **20 ANS à venir**

Illustrations : HGI/ATD ©Pierre CHANUT



un **DOCUMENT de référence pour les POLITIQUES PUBLIQUES**
dont il assure la **COHÉRENCE**

Illustrations : HGI/ATD ©Pierre CHANUT

Principe de base



Illustrations : HGI/ATD ©Pierre CHANUT

Respecter
les
principes

du DÉVELOPPEMENT
DURABLE

* DÉCLINER à son échelle

les grands SCHÉMAS ≡
qui s'imposent
à lui

- SRADDET
- SDAGE / SAGE...
- SRC Occitanie

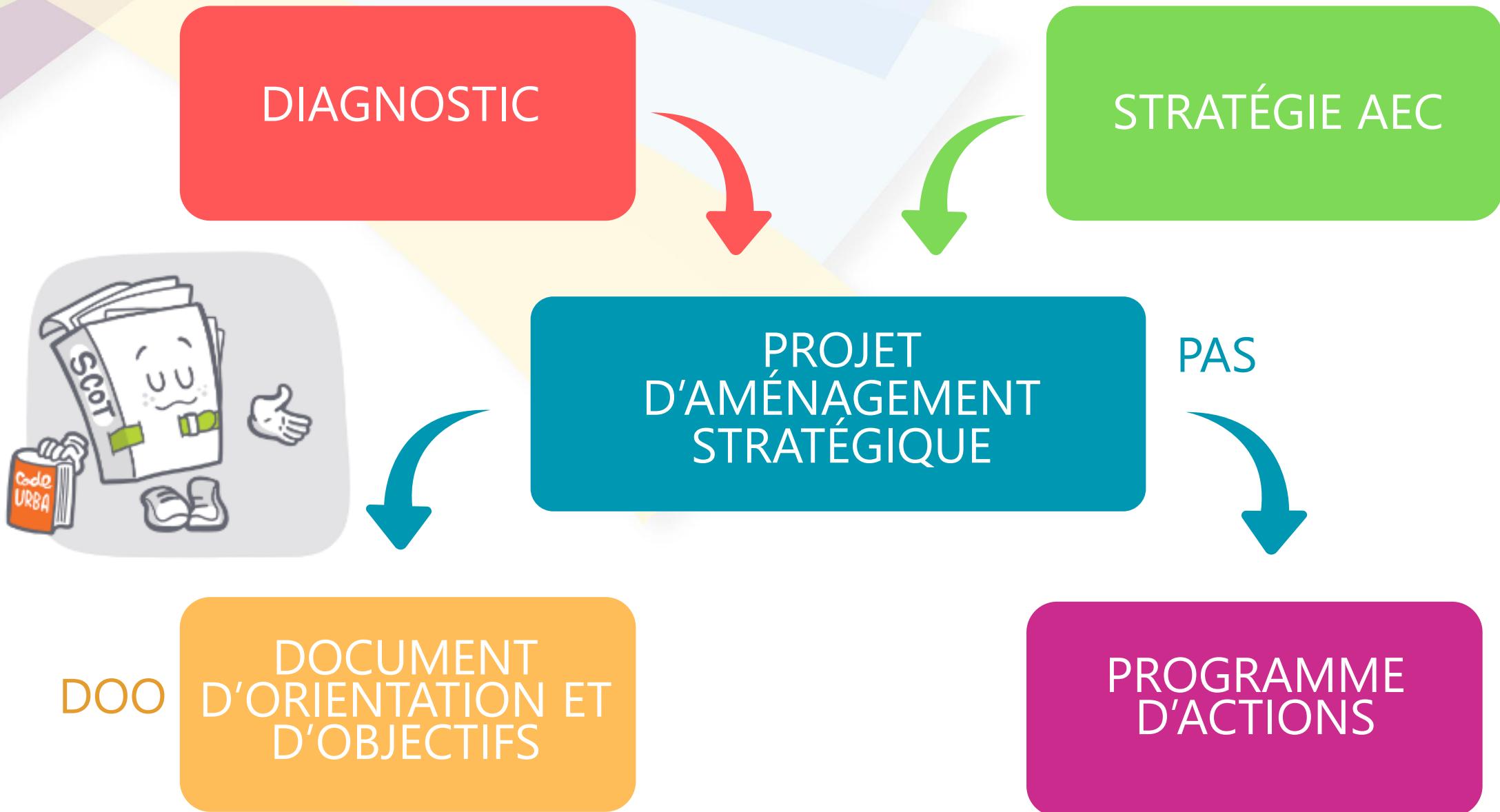


Le rôle du SCOT

* Fixer
les OBJECTIFS
et les ORIENTATIONS
qui doivent être déclinés dans :

- Plans Locaux d'Urbanisme (Intercommunaux)
- Cartes communales
- Programmes locaux de l'habitat
- Plan Mobilité

La structure du SCOT-AEC



ORDRE DU JOUR

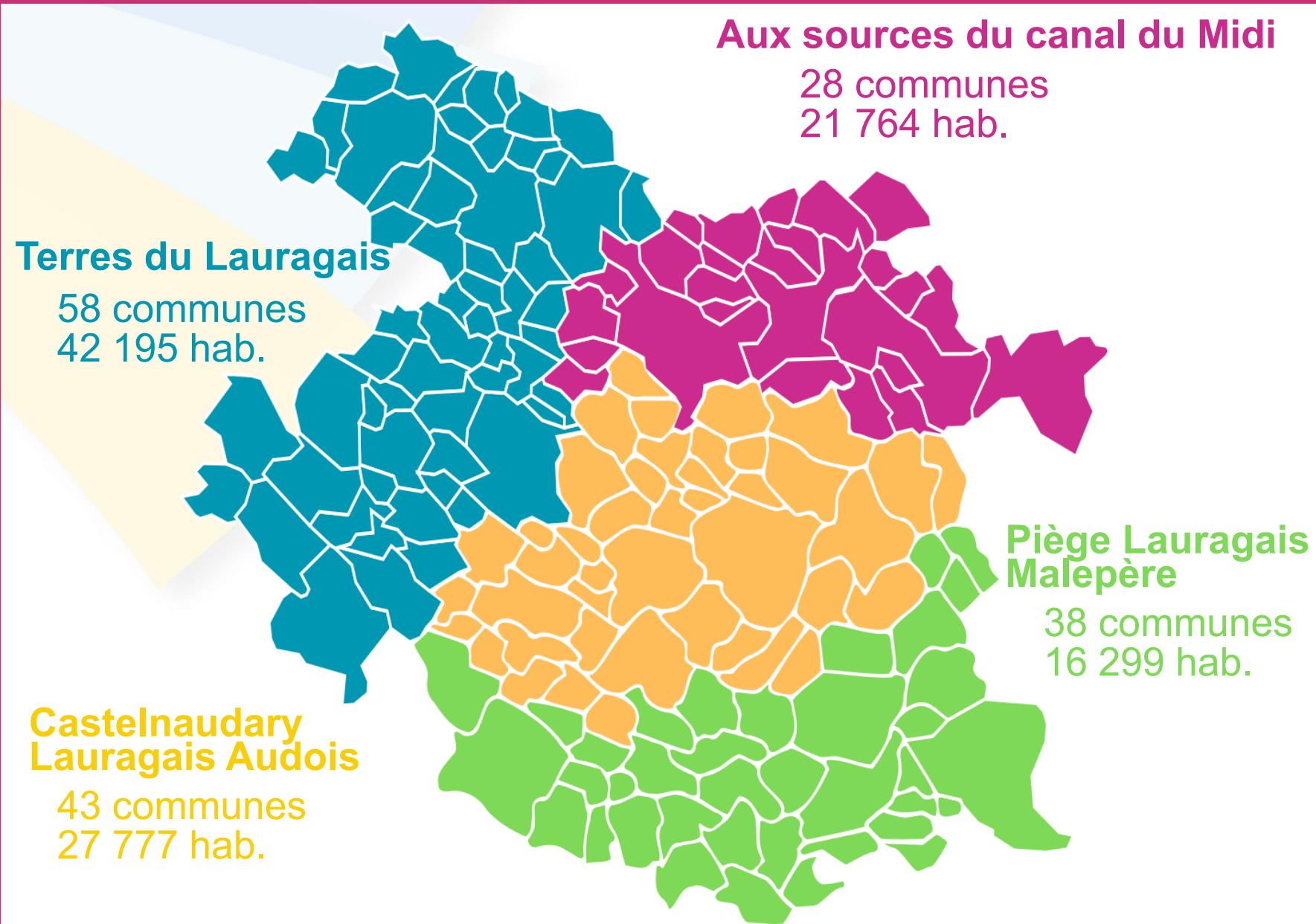
1. SCOT : définitions, rôles
2. **Le Territoire**
3. Les grands principes
4. Le modèle de développement
5. Les axes stratégiques
6. Calendrier et échanges



Le territoire

Chiffres clés

- **4 Communautés de com.**
- **167 communes**
 - 82 audoises
 - 71 haut-garonnaises
 - 14 tarnaises
- **108 000 habitants**
- 1 Région - Occitanie
- **3 départements**
 - Aude (11)
 - Haute-Garonne (31)
 - Tarn (81)
- 1 PNR (5 communes)



Le territoire



78% d'espaces agricoles



14% d'espaces naturels



8% d'espaces artificialisés

Quelques données

69% céréales et oléoprotéagineux

11% polyculture / élevage

8.5% de surfaces irriguées

59 ZNIEFF (I et II)

5 Natura 2000

158 ha de zones humides

1 102 ha consommés

(2011-2021)

56 hab/km²

ORDRE DU JOUR

1. SCOT : définitions, rôles
2. Le Territoire
3. **Les grands principes**
4. Le modèle de développement
5. Les axes stratégiques
6. Calendrier et échanges



Les engagements

Un SCOT valant Plan Climat Air Energie Territorial

Ne pas opposer développement et enjeux environnementaux

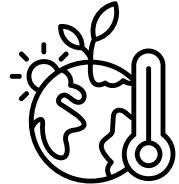
Avoir une vision jusqu'en 2050

Anticiper l'avenir

Une trajectoire d'adaptation au changement climatique

Construire un Lauragais robuste face aux évènements climatiques

Les grands principes



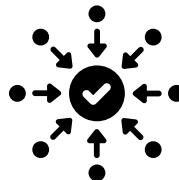
Adaptation au climat

S'adapter au changement climatique tout en mettant en place des actions pour atténuer ses effets.



Démographie

S'attacher à bien accueillir plutôt que beaucoup accueillir.



Polarisation

S'appuyer sur les pôles pour accueillir les populations et faciliter l'accès aux services.



Emploi local

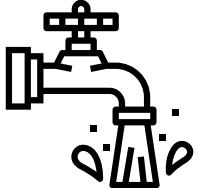
Faciliter le développement de l'emploi de proximité.

Les grands principes



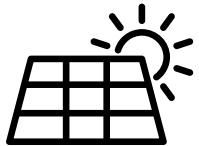
Espaces naturels

Préserver les espaces naturels agricoles et forestiers



Eau

Préserver et gérer durablement la ressource



Energie

Objectif TEPOS 2050



Mobilité alternative

Proposer des solutions de mobilités durables et inclusives maillant le territoire



Cadre de vie

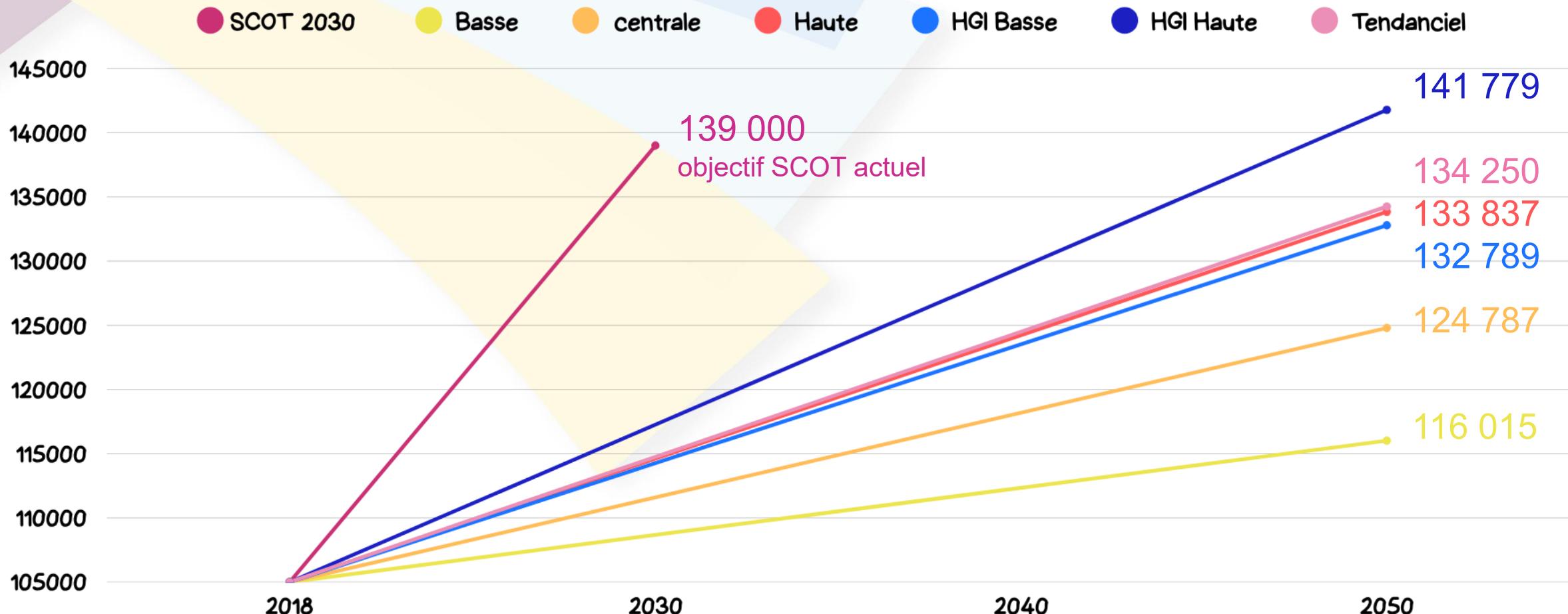
Proposer un cadre de vie agréable

ORDRE DU JOUR

1. SCOT : définitions, rôles
2. Le Territoire
3. Les grands principes
4. **Le modèle de développement**
5. Les axes stratégiques
6. Calendrier et échanges



Projections de population



125 000 hab. en 2050 → 17 400 hab. en plus → 15 000 logements en plus

Armature urbaine

Centralité sectorielle : Pivot interne et transitions avec les territoires limitrophes

Pôle d'équilibre : Animation de leurs bassins de vie

Pôles relais : Relais locaux pour les services et les emplois

Maillage villageois : 148 communes qui répondent aux besoins du quotidien

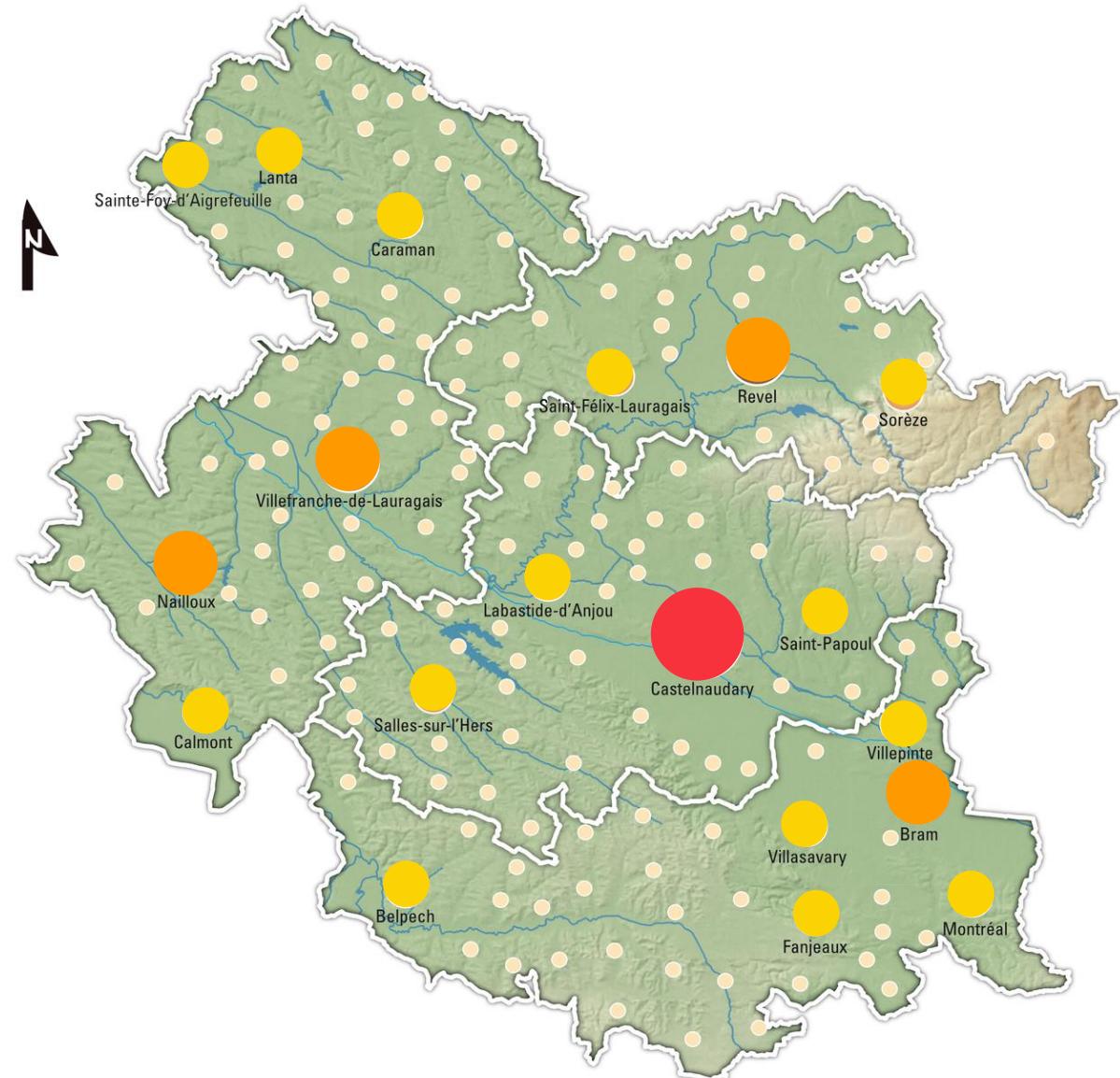
Pôles	Accueil population	Développement économique	Développement des équipements et services	Présence de services de santé	Amélioration de l'accessibilité
Centralité sectorielle	++++	++++	++++	++++	++++
Pôles d'équilibre	++++	++++	+++	+++	+++
Pôles Relais	++	++	++	++	++
Maillage villageois	+	+	+	+	++

Armature urbaine

Les pôles

- Centralité sectorielle (1)
- Pôle d'équilibre (4)
- Pôle relais (14)
- Maillage villageois

Nombre de pôles en baisse
32 en 2019
19 proposés aujourd'hui



ORDRE DU JOUR

1. SCOT : définitions, rôles
2. Le Territoire
3. Les grands principes
4. Le modèle de développement
5. **Les axes stratégiques**
6. Calendrier et échanges



3 grands axes



Environnement

Assurer la résilience du territoire face aux pressions sur l'environnement.



Vivre en Lauragais

Bien accueillir et bien-vivre sur notre territoire.



L'économie

Conforter une économie des proximités.

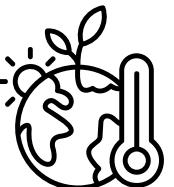
AXE 1 - Résilience du territoire



Environnement



Focus ZAN



Volet Air / Energie / Climat (AEC)



Environnement

Ne pas opposer développement et enjeux environnementaux



Préserver la ressource en eau



- Limiter les prélèvements
- Protection des zones humides
- Gestion durable des eaux pluviales

Préserver la biodiversité



- Amélioration des milieux naturels
- Création de continuités écologiques
- Préservation d'une trame noire

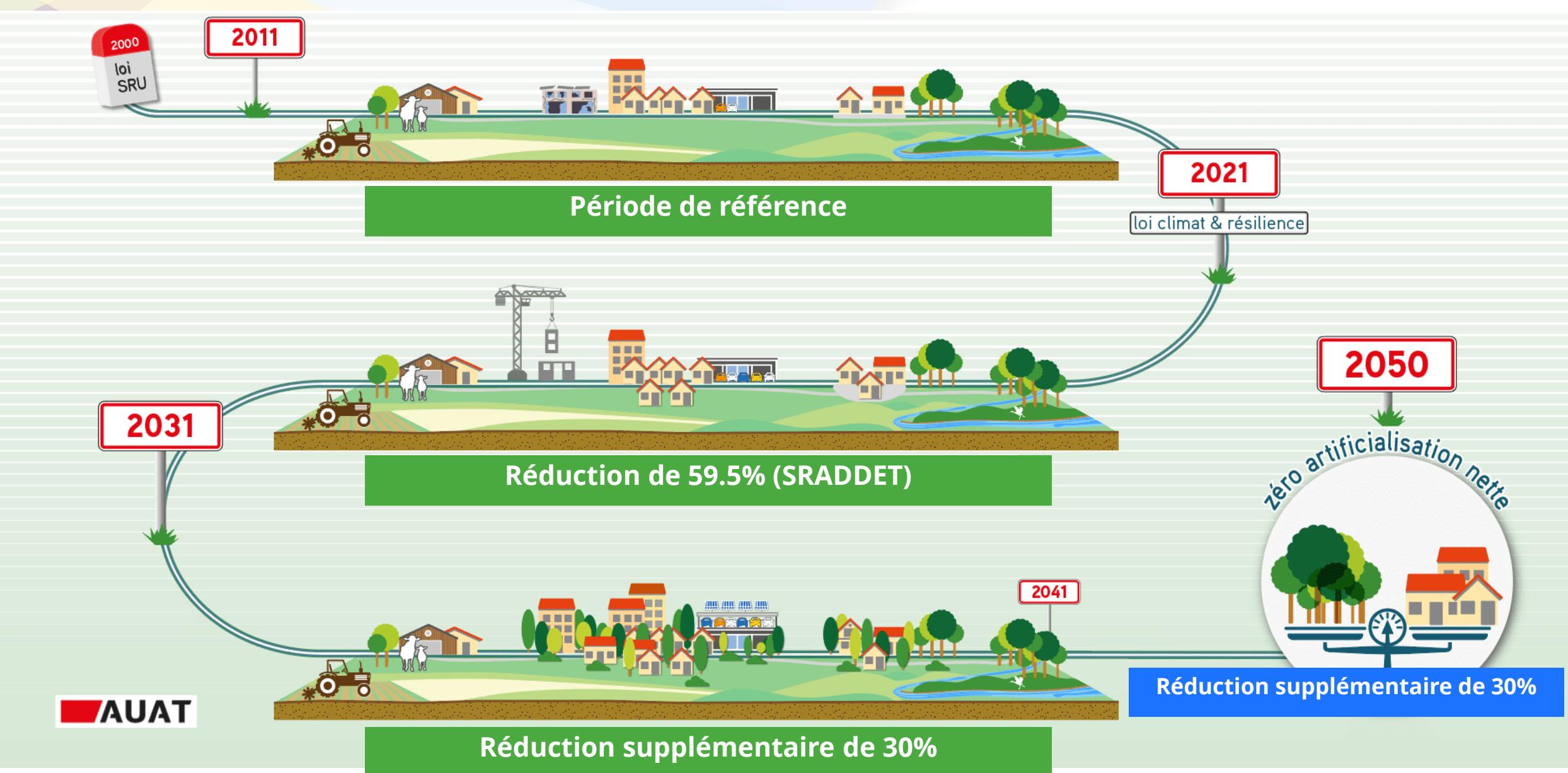
Préserver les sols



- Couverture des sols (effet de chaleur...)
- Réduction des produits phytosanitaires
- Réinvestir et densifier
- Limiter l'urbanisation et l'artificialisation (ZAN)



La trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN)



Environnement

Ne pas opposer développement et enjeux environnementaux



Neutralité carbone / Qualité de l'air



- Réduction des Gaz à Effet de Serre
- Stockage dans les sols et la biomasse
- Réduction des émissions de polluants



Réduire les consommations énergétiques



- Sobriété (gestes du quotidien)
- Efficacité (bâtiments... économies)



Production d'énergies renouvelables



- A taille humaine (limiter l'impact)
- Mix énergétique (diverses filières)

AXE 2 - Bien vivre et bien accueillir en Lauragais



Bien vivre avec les contraintes météorologiques



Répondre aux besoins de la population



Assurer la santé et la sécurité des habitants

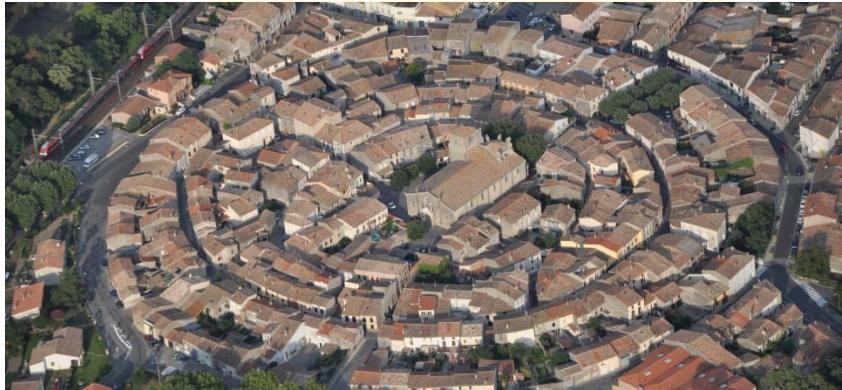


Valoriser le patrimoine et le paysage



Bien vivre malgré les aléas climatiques

Formes urbaines / Bâtiments



- Favoriser les brises naturelles
- Préserver le confort d'été
- Rénover les bâtiments

Espaces publics



- Créer des îlots de fraîcheur
- Couleur des surfaces et ombrage
- Régulation par le sol et la végétation

Adapter

Anticiper les crises



- Inondation
- Sécheresse - RGA
- Incendie
- Vague de chaleur



Les besoins de la population

Équipements et services



- Éviter les villages dortoirs
- Favoriser le lien social
- Encourager les initiatives (tiers lieux...)
- Mailler le territoire

Mobilité



- Aller vers
- Durable et inclusive
- Nouveaux services
- Bouquet de solutions

Logements



- Pour tous les âges
- Accessibles
- Mixité sociale / intergénérationnelle
- Qualitatifs

Focus

Favoriser les nouveaux modes d'habiter... habitat collectif / participatif

Répondre

La santé et la sécurité

Éviter l'exposition aux risques



- Améliorer les connaissances
- Anticiper l'amplification
- Réduire l'exposition

Protéger

Assurer un environnement sain



- Améliorer la qualité de l'air
- Éviter l'exposition au bruit
- Diminuer la pollution lumineuse
- Reconvertir les friches industrielles

Le patrimoine

Identité



- Préserver les silhouettes des bourgs
- Harmoniser les formes urbaines avec les centres anciens
- Valoriser les limites naturelles
- Éviter l'urbanisation linéaire

Paysages

- Permettre les évolutions (changement climatique)
- Autoriser le changement de destination



Valoriser

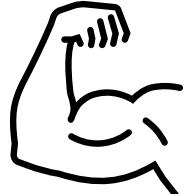
Focus canal du Midi

Mise en valeur et préservation

AXE 3 - Économie



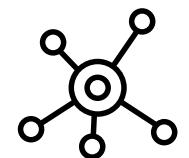
Développer l'emploi



Robustesse du territoire



Autonomie commerciale



Maillage commercial



L'économie

Développer l'emploi

- Créer des emplois locaux
- Tendre vers 1 emploi pour 1.6 actifs
- Faire évoluer le modèle d'accession
- Optimiser le foncier (densifier)



Robustesse



- Accès à une alimentation locale de qualité
- Préserver les terres agricoles
- Favoriser la transmission
- Développer l'économie circulaire et le tourisme durable



Conforter et
renforcer

Le commerce et la logistique

Autonomie commerciale

- Limiter l'évasion commerciale
- Revitaliser le tissu commercial des centre-bourgs
- Rééquilibrer les centres-bourgs et la périphérie

Maillage commercial

- Limiter flux et consommation foncière liés à la logistique commerciale
- Autoriser la logistique commerciale de proximité
- Anticiper la problématique du dernier kilomètre
- Rechercher la complémentarité des offres
- Améliorer la qualité des Zones d'Activités

Autonomie

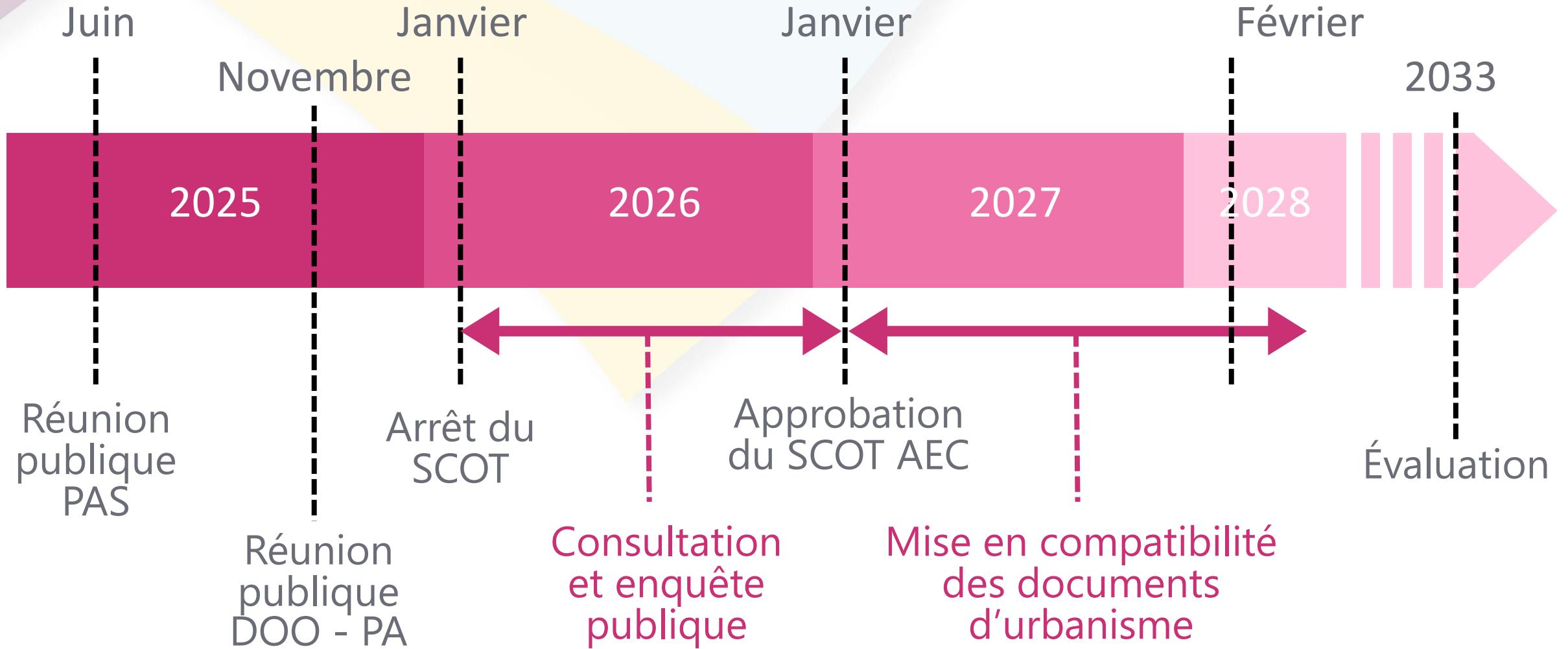


ORDRE DU JOUR

1. SCOT : définitions, rôles
2. Le Territoire
3. Les grands principes
4. Le modèle de développement
5. Les axes stratégiques
6. Calendrier et échanges



Les étapes à venir



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Merci pour votre attention !